

produire la version complète de l'ébauche. Cette ébauche a été rendue publique plus tôt cette semaine. Le texte juridique final devrait être complété dans quelques semaines. J'ai confiance que toute cette information vous permettra d'accepter notre évaluation des possibilités qui s'offrent.

L'ALENA est un accord commercial global, peut-être le plus global qui ait jamais été conclu par un groupe de pays. Comme l'ALE qui l'a précédé et comme le *Closer Economic Relations Agreement* (CER) entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, il est fondé sur le principe du régionalisme ouvert et pourrait servir de modèle pour les futurs projets d'expansion des échanges dans la région.

Sans entrer dans le détail, je voudrais vous exposer certains des éléments clés qui font que l'ALENA marque un progrès majeur dans la libéralisation du commerce :

- La plupart des barrières tarifaires et non tarifaires, comme les licences d'importation, seront éliminées en dix ans; c'est toute une réalisation si l'on songe qu'il y a dix ans, le Mexique était un pays en développement doté de l'un des régimes commerciaux les plus restrictifs du monde.
- Des règles d'origine plus claires et plus prévisibles ont été établies. Ce sera un atout pour les commerçants et les investisseurs de toute la région Asie-Pacifique, qui bénéficieront de plus de certitude et d'un climat moins chicanier.
- Les échanges de textiles et de vêtements seront libéralisés, notamment par la suppression des tarifs douaniers et des contingents bilatéraux de limitation des exportations; cela est aussi très significatif, quand on connaît l'attitude protectionniste de certaines branches de l'industrie et les difficultés qu'éprouve la communauté mondiale à ouvrir les marchés dans ce secteur.

L'Accord s'applique à une large gamme de services; c'est un modèle qui pourrait inspirer une libéralisation générale des échanges de services au GATT.

- La propriété intellectuelle est aussi largement traitée, notamment en ce qui concerne les normes et le respect des droits. Ces dispositions présentent des avantages évidents pour les créateurs et les investisseurs des secteurs de pointe de l'Asie-Pacifique.
- Les normes visant les marchandises ont été améliorées et rendues plus transparentes; la baisse des prix de revient qui en résultera ne pourra qu'avantager les commerçants de la région Asie-Pacifique.